



Dans l'objectif de **limiter le réchauffement climatique**, la directive européenne, NZEB (Nearly Zero Energy Building) impose que tous les bâtiments construits à partir de 2020 aient un bilan énergétique proche de zéro. Le standard passif a inspiré cette directive et existe depuis 1991.

La **formation CEPH** (Concepteur Européen Passiv Haus), a pour **objectif de former les professionnels à la conception de bâtiments passifs**.

«Savoir construire passif, c'est aussi pouvoir améliorer thermiquement tous vos bâtiments et optimiser les consommations et le confort pour le neuf et la réhabilitation».

LA FORMATION

La formation CEPH a été co-financée par la Commission Européenne dans le cadre du programme «Energie Intelligente Europe» (IEE).

La formation CEPH comprend :

- 10 jours de formation présentielle
- Les supports de cours digitalisés
- Des pauses en matinée et après-midi
- Une attestation de participation à chaque module
- Une attestation d'assiduité de fin de formation

Sur les 6 modules de la formation (voir ci-après), celui relatif au logiciel de conception PHPP nécessite d'avoir un ordinateur.

L'EXAMEN DE CONCEPTEUR EUROPÉEN

La formation prépare à l'examen du PHI (Passive House Institute). D'une durée de 3h30 en ligne, il se déroule plusieurs fois par an avec une date par session de formation.

L'examen est traduit en français.

CE DIPLÔME EST VALABLE 5 ANS, pendant lesquels vous serez référencé sur la base de données mondiale du PHI :

<http://www.passivehausplaner.eu/>

L'examen n'est pas inclus dans la formation et nécessite une inscription indépendante.

L'examen CEPH peut se passer seul au tarif de 1 068,- € TTC

LE DIPLÔME

Concepteur ou Conseiller certifié Bâtiment Passif ?

Pour devenir Concepteur certifié Bâtiment Passif suite à l'examen CEPH, il est nécessaire de justifier d'un diplôme universitaire ayant un lien avec le bâtiment.

La copie de votre diplôme devra être déposée sur la plateforme lors de votre inscription à l'examen avec votre numéro de licence PHPP.

Dans les autres cas, les participants à l'examen pourront obtenir le titre de Conseiller certifié Bâtiment Passif.



TARIFS DISTANCIELS

€	NON MEMBRES	MEMBRES
	TTC	TTC
Formation 6 Modules	2 656,40	2 456,40
• PHPP	390,00	240,00
• Examen	744,00	744,00
Formation complète	3 790,40	3 440,00
TOTAL	3 790,40	3 440,00
Formation 6 modules avec EARLYBIRD	2 600,00	2 400,00
<i>Valable pour inscription jusqu'à 15 jours avant 1^{er} module</i>	<i>(+ examen + PHPP)</i>	<i>(+ examen + PHPP)</i>
TOTAL	3 734,00	3 384,00
• 1 module / 2 jours	700,00	700,00

TARIFS PRÉSENTIELS

€	NON MEMBRES	MEMBRES
	TTC	TTC
Formation 6 Modules	3 120,00	2 820,00
• PHPP	390,00	240,00
• Examen	744,00	744,00
Formation complète	4 254,00	3 804,00
TOTAL	4 254,00	3 804,00
Formation 6 modules avec EARLYBIRD	3 000,00	2 700,00
<i>Valable pour inscription jusqu'à 15 jours avant 1^{er} module</i>		
• PHPP	390,00	240,00
• Examen	744,00	744,00
Formation complète EARLYBIRD	4 134,00	3 684,00
TOTAL	4 134,00	3 684,00
• 1 module / 2 jours	900,00	900,00